Objectifs de la journée :

Sensibilisation à la pratique médico-légale et juridique de la psychiatrie en général et du psychotraumatisme en particulier.

Modalité de participation: inscription obligatoire

- Inscription pour les personnels du CHLMV auprès de Madame JACQUINOT (formulaire de demande de formation habituel)
- Inscription pour les personnels <u>hors CHLMV</u> et médecins du CHLMV auprès de Madame LAFOND au : 01.64.30.73.21
 Courriel : <u>nlafond@ch-lagny77.fr</u>

Comité d'organisation:

Mademoiselle BERTRAND, Monsieur DORVILLE, Madame JAFFREZOU, Madame LAFOND, Madame MASSON, Madame RASLI. Docteur SELMA

Modalité d'accès:

A4: sortie Lagny sur Marne, suivre Lagny sur Marne, direction centre ville - Parking centre ville

Train: Gare de Lagny/Thorigny

Restauration:

Pour recevoir la liste des lieux de restauration à proximité, il vous suffit de la demander au : 01.64.30.73.21 ou nlafond@ch-lagny77.fr





4ème JOURNĒE DE LA CELLULE D'URGENCE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE DU DĒPARTEMENT DE SEINE ET MARNE

« Le Diagnostic de la souffrance ou La souffrance du Diagnostic ? »

Jeudi 12 février 2009

Dans les Salons d'Honneur de la Mairie de Lagny sur Marne

MATINEE:

« Le Temps du Diagnostic »

Président de séance : **Docteur P. FREMONT**, Chef de Service, CHLMV Modérateur : **Docteur D. EPAIN**, Chef de Service, SAU, CHLMV

8h30: Accueil des participants

9h00-9h15: Allocution d'ouverture

o Docteur T. SELMA, Psychiatre référent CUMP 77

o M. P. PAGNY, Maire de Lagny sur Marne

o M. T. LE LUDEC, Directeur du CHLMV

9h15-10h00 : « Champ et limite de l'expertise pénale »

 Docteur D. ZAGURY, Psychiatre. Expert près la Cour d'Appel de Paris. Chef de service, Bondy

10h00-10h45 : « Imputabilité et état antérieur en psychiatrie »

 Docteur T. DIONOT, Psychiatre des hôpitaux. Expert en réparation du dommage corporel

10h45-11h00 : Pause

11h00 - 11h45 : "Défense de l'inculpé, défense de la victime"

o Maître V. PERINETTI, Avocate à la Cour de Paris

11h45-12h15 : **Débat**

12 h 15 - 13 h 45 : Déjeuner Libre

APRES-MIDI

« Le Temps des prises en charge »

Président de séance : Madame A. GRILL, Juge de l'application des

Peines

Modérateur : Madame B.RASLI, Cadre supérieur du Pôle de

Psychiatrie, CHLMV

13h45 - 14h30 : « Expertise en Maison d'arrêt »

 Docteur V. MAHE, Psychiatre. Expert près la cour d'Appel de Paris, Chef de service, CH Meaux

14h30 - 15h00 : « Expertise en Commission d'Indemnisation des Victimes d'Infractions »

Docteur T. SELMA, Psychiatre des Hôpitaux, CHLMV

15h00 - 15h15 : Pause

15h15 - 16h30 : « Thérapeutiques en milieu carcéral et Thérapeutiques de la victime »

o C.Legendre-Boulay, psychologue, Maison d'arrêt de Melun

o Sophrologie, Monsieur G. DORVILLE, ISP, CHLMV

o Massage, Madame I. JAFFREZOU, IDE, CHLMV

Psychothérapie, Melle D. BERTRAND, psychologue, CHLMV

16h30 - 17h00 : **Débat**

17h00 : Conclusions

o **Docteur T. SELMA**, Psychiatre référent CUMP 77